

« Ta situation, t'es prêt à l'endurer jusqu'à quand? »



Notre implication syndicale

C'est très cru comme entrée en la matière, mais c'est l'une des premières questions à se poser lorsque nous pensons à notre implication syndicale. Pour plusieurs membres, le syndicat n'est qu'une dépense de plus sur leur paye et une accumulation de communications dans leur boîte courriel. Malheureusement, ces personnes sont souvent celles qui « parlent plus fort » que ceux qui essaient d'ouvrir le dialogue et de montrer tous les acquis que nous avons grâce au syndicat. Pour avoir plus d'informations sur la vie syndicale et ce que ça implique, la CSQ a mis au point un guide d'accueil très pertinent et disponible en ligne. ¹

« Vos idées méritent d'être écoutées »

Il est important de savoir que la CSQ se base sur les réponses de ses membres pour établir les priorités sur lesquelles travailler. Cependant, le taux de participation aux rondes de consultations lors des négociations est souvent trop peu élevé, considérant le nombre de membres qui pourraient y participer. Ces endroits d'échange sont les lieux où discuter de nos préoccupations et essayer d'y amener de nouvelles solutions. Vos idées méritent d'être écoutées et peut-être trouveront-elles meilleures oreilles que dans l'embrasement d'une porte entre deux situations abracadabrantes à gérer.

En ce qui concerne les moyens de pression à mettre en place, il est encore question d'un mouvement pour et par les membres. Si vous avez envie d'innover dans votre milieu et de tenter une nouvelle action, votre délégué de secteur sera probablement très heureux d'entendre votre suggestion et sera en mesure de vous accompagner dans la légitimité de vos démarches. En éducation on dit souvent que les élèves seront plus motivés s'ils se sentent impliqués, c'est la même chose pour ceux qui y travaillent.

Donc la prochaine fois que vous entendrez quelqu'un qui se plaint de sa situation professionnelle, vous pouvez lui poser la question suivante : « Ta situation, t'es prêt à l'endurer jusqu'à quand? » et lui donner les informations pour la prochaine ronde de consultation.



¹ <https://www.lacsq.org/vie-syndicale/guide-accueil/>

Andrée-Anne Dupont

Enseignante au CSSHBO
Représentante du SPEHR
au Réseau des Jeunes CSQ